



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
W A L L O N I E B R U X E L L E S

Botanique

Ecolo a-t-il peur de la bonne gouvernance ?

Fadila Laanan, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française, est consternée par le communiqué mensonger diffusé par Ecolo au sujet du Botanique.

Comme elle l'a déjà expliqué jeudi, au Parlement, en réponse à Ecolo justement, la ministre rappelle en effet que, contrairement à ce que prétend de manière erronée le communiqué d'Ecolo, le Botanique n'est privé ni de contrat-programme, ni de ses moyens budgétaires. Il n'est, d'autre part, aucunement question ni d'ajouter inutilement du personnel de direction, ni de privilégier quiconque, ni d'exclure qui que ce soit.

Comme cela se passe, sans polémique, pour d'autres opérateurs culturels, le contrat-programme pluriannuel précédent, arrivé à échéance, reste d'application jusqu'à la conclusion du nouveau contrat-programme et les subsides de la Communauté française continuent à être versés pendant cette période transitoire. La ministre déplore qu'Ecolo sème le doute à ce sujet de façon poujadiste, alors qu'elle a clairement expliqué cette situation jeudi au Parlement. Ceci alors que les finances du Botanique ne sont en rien en péril, puisque son budget est au contraire historiquement en boni, situation enviée par de nombreuses autres institutions de la Communauté française.

La ministre tient à rappeler que ses seuls objectifs dans ce dossier sont les suivants.

1/ Que le Botanique se développe encore davantage dans son rôle d'opérateur culturel phare de la Communauté française, dans le respect des orientations établies par le gouvernement (dans la note « Priorités Culture »), dont notamment l'attention aux publics fragilisés et aux dynamiques interculturelles. Que le Botanique travaille bien n'est en rien contestable, mais la ministre se demande pourquoi certains refusent d'imaginer qu'il puisse travailler mieux dans les années à

venir. Elle se demande ce qui pousse certains à réclamer un traitement de faveur pour cette institution culturelle, ce qui est pour le moins méprisant pour toutes les autres, avec qui le même travail est mené, sans susciter pareil émoi.

2/ Que les règles de bonne gouvernance appliquées sans polémique au sein d'autres opérateurs culturels s'appliquent également ici. La direction d'un opérateur culturel qui reçoit 2,6 millions d'euros de subsides par an ne peut se transmettre par héritage, ancienneté ou habitude : elle requiert et elle mérite de la transparence, un appel à candidatures et une sélection par un jury indépendant. La ministre constate et déplore que certains, qui se font les hérauts de la bonne gouvernance, défendent, ici, le fait établi, au mépris de toute transparence. La ministre se demande donc pourquoi Ecolo a peur de la transparence et quels intérêts particuliers, personnels ou partisans ce parti peut bien défendre pour se comporter de la sorte. La ministre rappelle au passage qu'elle préconise ce type de procédure pour la direction de TV5 Monde, idée qui a été validée par ses partenaires de Suisse, du Canada et du Québec.

La ministre s'interroge, d'ailleurs, sur ce qu'il serait advenu si le nouveau directeur d'une institution qui reçoit chaque année 2,6 millions de subsides publics avait été désigné sans transparence, sans appel public et sans jury indépendant...

Quant au retard pris dans l'élaboration du nouveau contrat-programme du Botanique, la ministre constate et déplore que les événements qui s'y sont produits depuis deux ans et, surtout, l'exploitation politicienne démagogue et le battage médiatique dont ils ont fait l'objet n'ont pas permis de travailler rapidement et sereinement sur les aspects culturels et de bonne gouvernance, qui sont, pour elle, essentiels. La ministre constate et déplore que certains ont sciemment et systématiquement freiné les procédures et fait un usage déplacé de cette situation pendant deux campagnes électorales (communales 2006, législatives 2007), ce qui a encore retardé une issue positive du nouveau projet culturel.

La ministre constate et déplore que chaque fois que son cabinet a essayé de prendre une initiative, depuis deux ans, pour améliorer le projet culturel et pour rendre sa gouvernance plus transparente, le processus a été sciemment perturbé. Certains, à divers niveaux, ont systématiquement provoqué de l'agitation, soit dans les médias, soit dans les sphères politiques.

Visiblement, c'est à nouveau le cas cette semaine, alors que des changements importants doivent intervenir au Conseil d'administration du Botanique (suite d'une part au décès d'un de ses membres les plus en vue et, d'autre part, à une incompatibilité liée à l'évolution professionnelle de son président) et alors que, pensant la sérénité revenue dans ce dossier, son cabinet a repris l'initiative de réunir les parties.

La ministre est la première à regretter que certains aient une nouvelle fois décidé de semer sciemment le trouble de manière inappropriée, au risque de continuer à nuire à la bonne administration de ce dossier qui est – qui aurait dû rester – avant tout culturel.

La ministre appelle donc chacun à retrouver son calme et à adopter une attitude responsable, pour en revenir à l'essentiel.

Sur le fond du dossier, qui aurait dû et devrait rester au centre des préoccupations de chacun, la ministre rappelle qu'il s'agit toujours, à ce stade, de définir les grandes lignes des missions de service public et du financement du Botanique, en concertation avec ses instances compétentes ; puis de définir avec elles la structure organisationnelle la plus adaptée pour mener à bien le projet ainsi défini, sans ajout inutile de personnel de direction ; ensuite de passer un appel public à candidatures pour la direction de cette institution (appel bien entendu ouvert à tous, en ce compris les responsables actuels du Botanique) ; et enfin, une fois la direction dûment installée, de finaliser avec elle le nouveau contrat-programme. La ministre ne voit pas ce qui, en cela, pose problème. Ni pourquoi ce qui est valable et possible, par exemple, pour Charleroi-Danses et l'Opéra de Liège ne le serait pas pour le Botanique à Bruxelles.

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Direct : +32/(0)2/213.17.48

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be